

Syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur Monsieur Andrew RENAULT 33 avenue Jean Médecin 06000 Nice

Nice, le 25/10/19

Monsieur,

Par courrier en date du 17 septembre 2019, vous m'avez saisi du manque de matériel à l'EHPAD Valrose.

Après vérifications, je vous précise que les commandes ont bien été réalisées, selon la procédure suivante :

- La demande d'achat de produits d'incontinence de l'établissement Valrose pour le mois de septembre a été adressée par l'infirmier coordinateur, le 5 septembre 2019. Le bon de commande a été émis le 6 septembre et mis dans le circuit de validation le jour-même.
- La commande a ensuite été validée le 16 septembre puis livrée le 19 septembre, le marché stipule une livraison sous 72h maximum (sans compter le week-end).
- La procédure précise la mise en place d'un stock de 40 jours afin d'éviter une rupture de produits dans l'établissement.
- De plus, les établissements reçoivent un planning de commande sur lequel sont notées les dates limites de commandes au service, le 10 de chaque mois, et le délai maximum d'exécution, le 15 de chaque mois, par le service comptable.

Par contre, il a été constaté une évolution forte des besoins en matière de produits d'incontinence. Une analyse des commandes a donc été réalisée d'où il est ressorti :

- des augmentations, notamment durant les périodes estivales et de fin d'année liées aux phénomène d'hydratation accrue et de certaines maladies hivernales,
- des augmentations liées à certains traitements,
- par ailleurs, certains résidents ayant des troubles se servent anormalement et directement sur les chariots.

Une réunion avec les infirmiers coordinateurs et référents des établissements, et le service achat de la Direction de la Vie Sociale et de l'Autonomie a eu lieu le 3 octobre dernier et a permis de faire remonter des pistes à partir desquelles les actions suivantes vont être mises en œuvre :

- améliorer le temps du circuit de signature et étudier, pour 2020 avec le prestataire, l'établissements de bons comptables trimestriels,
- sécuriser les lieux de stockage.

Bien sûr, les responsables et les équipes travaillent à compléter et à adapter ces actions en fonction des évolutions des besoins.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice Générale,

Colette RIVIER